

# Message de M. Jacques Chirac, Président de la République, adressé aux armées à l'occasion de la fête nationale, Paris le 14 juillet 1995.

Officiers, sous-officiers, officiers mariniers, militaires du rang des armées de Terre, de Mer, de l'Air, de la Gendarmerie et personnels civils de la Défense,

- Je me suis engagé à vous donner les moyens nécessaires à l'accomplissement de vos missions.
- Les événements tragiques de ces dernières semaines en Bosnie ont conforté ma résolution.
- Les directives que j'ai adressées visent à mettre un terme aux humiliations subies par les soldats de la FORPRONU, à réduire leur vulnérabilité et à leur donner les moyens de se défendre et d'accomplir dignement leur tâche. C'est aussi la mission de la force de réaction rapide qui doit redonner à l'Union européenne et à la communauté internationale les moyens d'une nouvelle et ultime initiative pour sauver la paix et parvenir à un règlement durable.
- Aux familles de nos morts et à nos blessés, j'exprime ma profonde sympathie. Ceux des nôtres qui sont tombés défendaient nos valeurs. Ils défendaient la paix sur notre continent européen. Leur sacrifice restera dans nos coeurs et dans notre mémoire. A nos unités engagées en Bosnie, et partout dans le monde, j'exprime ma confiance et ma reconnaissance.
- C'est aussi pour sauvegarder la paix et la sécurité des générations à venir que j'ai décidé la reprise d'un nombre limité d'essais nucléaires, condition indispensable pour que la France puisse signer en 1996 le traité d'interdiction définitive des essais comme elle s'y est engagée. Ils permettront à notre pays de se doter de l'outil de simulation nécessaire pour maintenir le niveau, la crédibilité et la sécurité de sa force de dissuasion.
- Le même souci de préparer l'avenir et d'asseoir notre organisation de défense et de sécurité sur des bases réalistes et durables a conduit le Gouvernement à constituer un comité stratégique qui me proposera au printemps prochain de nouvelles orientations sur le service national, la professionnalisation accrue des forces et la révision de la loi de programmation.
- Il est normal que la Défense participe à l'effort national de redressement des finances publiques. J'ai veillé toutefois à ce que les crédits de fonctionnement des armées soient augmentés afin que le coût des opérations extérieures n'affecte pas le niveau d'entraînement et la vie quotidienne des unités.
- Les décisions qui seront prises en 1996 sur la base des propositions du comité stratégique et de la commission interministérielle du service national permettront à la France de disposer, dans quelques années, d'un outil de défense modernisé. Elles permettront aussi de faciliter l'indispensable restructuration de nos industries d'armement et leur ouverture à l'Europe, tout en sauvegardant l'emploi dans un secteur en pleine mutation.
- La tâche est immense. Je compte sur chacun de vous pour que l'effort entrepris soit mené à bien.\